

MAIRIE de LUSIGNY-SUR-BARSE

10270 - ☎ 03 25 41 20 01 -
www.lusigny-sur-barse.fr - contact : accueil@lusigny-sur-barse.fr



ARRETE N° URB / 09 - 2021
Portant restriction de chaussée avec interdiction de
dépasser sur la voie D1E rue du Général de Gaulle –
En agglomération

Le Maire de la Commune de Lusigny-sur-Barse,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.3321-4,

VU le Code de la Route et notamment l'article R.411-8,

VU l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

VU la demande de l'entreprise SNCTP CANA TROYES, en date du 11 mars 2021,

Considérant que les travaux projetés par l'entreprise SNCTP CANA TROYES (branchement gaz neuf), localisés en agglomération sur la D1E rue du Général de Gaulle, nécessitent une modification de la circulation avec interdiction de dépassement et une modification de la vitesse limitée à 30km/h,

ARRÊTE

Article 1^{er} : A compter du 28 avril 2021 et durant 15 jours calendaires soit jusqu'au 12 mai 2021, la circulation routière sera réduite avec interdiction de dépassement et la vitesse limitée à 30km/h sur la voie D1E rue du Général de Gaulle.

Article 2^{ème} : la signalisation sera mise en place par l'entreprise SNCTP CANA TROYES et sous sa seule responsabilité.

Article 3^{ème} : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus.

Article 4^{ème} : les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément à la Loi.

Article 5^{ème} : Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Aube et Monsieur le Commandant de la CRS 35 à Troyes seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur Cédric PONCET, représentant l'entreprise SNCTP CANA TROYES – Rue de l'Ecluse, Parcs d'activité Champagne Sud 10800 SAINT-THIBAULT
- Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de l'Aube
- Monsieur le Directeur de l'agence territoriale Troyes de la région Grand-Est
- Monsieur le Directeur des Courriers de l'Aube et TCAT
- Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Troyes (SAMU)

Fait à Lusigny-sur-Barse, le 22 mars 2021

Christian BRANLE
Maire de Lusigny-sur-Barse
Vice-Président du Conseil Départemental

